

ASSOCIATION des QUARTIERS des GARRIGUES à MAZAN et de la LEGUE à CARPENTRAS

mise en pages michel auberge

siège :
2154, La Venue de Pernes
84380 MAZAN
☎ 0490698157

Association loi 1901
enreg. n°W 84300 1148
courriel :

garrigues.legue@gmail.com

inscrivez-vous sur notre blog

<http://garrigues.hautetfort.com>

pour recevoir les nouvelles de
l'association.

SOMMAIRE

PAGE 1 ET 2

- Annonce de l'AG
- L'ÉDITO DU PRÉSIDENT
- Fête Champêtre de 2018

PAGE 3

- Fête Champêtre de 2018
- L'habitat dans les Garrigues

PAGE 4

- Questionnaire
- Formulaire d'adhésion

**D'avance merci de votre
soutien : l'union fait la
force**



à noter sur vos agendas

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'association est fixée au
samedi 30 mars
à 15h - Salle de l'Allée - MAZAN**

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT : Luc CATHALA

Bonjour à tous.

Pour le quartier des Garrigues l'année 2018 a été dans le prolongement de 2017 mais avec un net ralentissement des constructions.

Comme promis le revêtement des Teyssières et des Amandiers va être refait, prenons le temps de réfléchir avec la mairie à leurs aménagements pour sécuriser les scolaires et promeneurs.

Les risques d'incendie passent par une stricte application de la réglementation sur le débroussaillage. La municipalité ou (et) le préfet se doivent de la faire appliquer, aux habitants de la respecter. Il ne faudra pas se plaindre si catastrophe. Les assurances et la justice n'hésiteront pas à mettre en avant les manquements.



Il y avait déjà quelques problèmes de voisinage, le bruit l'été avec des touristes dans des gîtes, les aboiements des chiens, le non respect des horaires pour les travaux bruyants, des haies non conformes, les poubelles qui restent au bord des routes, les feux de jardin, mais avec la densité des maisons ils augmenteront. Les lois existent pour tous les cas, le blog les rappelle, à vous de les utiliser et à notre police de vous aider.

Pour le téléphone, normalement au moment où vous lirez ce bulletin cela devrait aller mieux avec de nouvelles lignes peut être qu'en parler dans La Provence en février a accéléré les choses vu la concomitance des faits.

Les Amandiers et les Teyssières se transforment en torrents à chaque forte pluie. C'est très amplifié par "l'habileté" des propriétaires à monter des murs étanches ou des butes et à surélever leur terrain pour empêcher l'eau de venir chez eux, malgré la loi obligeant à laisser l'eau s'écouler naturellement. Le certificat de conformité ne devrait pas être délivré si non respect. Maintenant le torrent descend jusqu'au Piedmarin 2. Malgré cela, le projet d'un réseau pluvial est considéré par la mairie comme d'un coût excessif. Un trottoir même étroit permettrait de circuler sans tremper dans l'eau sur ces axes mais pas la place, sauf à faire des sens uniques.

Pour les équipements nous pourrions avoir un terrain de jeux pour les ados, un parcours santé avec quelques agrès, un parc pour les petits.

Certains ont demandé l'éclairage des Garrigues pour la sécurité des scolaires et piétons, des solutions plus efficaces, plus simples et moins onéreuses existent sans générer une pollution lumineuse dégradant la vie, mais elles passent par la responsabilisation des adultes, des enfants et des conducteurs. Aux parents de comprendre la règle "voir et être vu" et d'éduquer leurs enfants et aux enfants de l'appliquer.

Voir c'est circuler face aux voitures et les regarder sans avoir le nez dans le téléphone, être vu c'est porter les équipements lumineux ou réflecteurs de quelques euros, visibles à des centaines de mètres. Je suis intervenu auprès de la Cove et de notre député M. Morenas à ce sujet.

Pour les lampadaires il y a les villes et les lotissements. Nos quartiers sont un des derniers refuges nocturnes autour de Carpentras. Ce n'est pas au moment où la nature agonise, que les lois, communes et pays prennent conscience des dégâts de la pollution lumineuse que nous devons l'amener chez nous.

Nous continuons à demander (et depuis bien des années) un cheminement sécurisé sur la D1 vers Mazan à l'exemple des autres avenues, ainsi que la mise en place d'un giratoire à Malpassé. La vidéosurveillance exigée contre la délinquance et les incivilités semble être abandonnée. Dommage.

Pour le quartier de la Lègue quasi pas de changement pour le plateau. Toujours les problèmes de débroussaillage en cas d'incendie et de vitesse par certains sur les petits chemins parfois dégradés. Internet à cause des distances a aussi des problèmes ainsi que la distribution d'eau.

Les changements sont plutôt dans la partie basse et expliqués dans le Plan Local d'Urbanisme. Un contournement est prévu de la route de Saint Didier vers la zone commerciale route de Mazan.

Le tout à l'égout a été installé chemin de la Lègue, les riverains vont devoir s'y connecter. L'arrivée dans leur facture d'eau du traitement des eaux usées va largement la doubler.

De nouveaux lotissements vont voir le jour dans les "dents creuses" principalement en face des pompiers de l'autre côté de la route.

J'ai tenté de travailler avec l'Association des Habitants des Quartiers Est de Carpentras mais aucune nouvelle même pas la facture de la cotisation. Tant pis.

Des adhérents et même des non adhérents nous contactent. Le poids de l'association, les bonnes relations avec les administrations et nos partenaires nous permettent souvent de les aider. Nos demandes pour la voirie, internet, propreté, incivilités et autres servent à tous les habitants.

Le blog : C'est beaucoup de travail mais il est très apprécié de ceux qui le consultent. Les commentaires donnent une idée du ressenti des habitants et le fait parvenir aux institutions et élus.

Il permet les échanges avec les autres associations.

Les points forts de l'année hors assemblée générale ont été pour 2018 la fête de l'association du 23 septembre, le World Clean Up Day du 15 septembre, plusieurs visites écologiques avec le naturaliste Jean Marin Desprez, des observations astronomiques avec mes télescopes, ainsi que des opérations de collecte des déchets. Nous étions peu nombreux lors de la fête des voisins mais ce fut un moment agréable. Notre stand à la journée des associations de Mazan a bien été visité et nous avons participé aux événements d'autres associations. Nous avons assisté à pas mal de réunions sur divers sujets comme les vœux des maires, le Linky, le parc du Ventoux, Suez, l'environnement, la gestion des déchets, etc.

Nos élus, la Cove et les divers services de la vie courante sont disponibles si besoin, mais n'ont pas souvent de budget, par contre cela crée des relations pour résoudre les petits problèmes. Merci aux services techniques qui font le maximum pour répondre à nos signalements.

Luc CATHALA

FÊTE CHAMPÊTRE DU 23 septembre 2018



Depuis plus de 40 ans la « Fête Champêtre » est le point culminant de l'association et l'occasion de passer ensemble une bonne journée. De plus la météo fut superbe.

La plupart des membres du conseil d'administration arrivèrent vers 8h15 pour tout mettre en place. Suivirent les joueurs de boules, les exposants pour le vide greniers, le manège et le toboggan gonflable, la COVE tint un stand sur le tri des déchets.

Les parties de boules commencèrent sous le contrôle de Marie France SOTO. Les jeux en bois furent installés et à 10h tout fut opérationnel.

A midi les participants au concours de boules reçurent leurs prix. Peu après commença l'apéritif organisé par Fabrice CHARASSE (vice président de l'association pour la Lègue) et surtout Sylvie son épouse, malgré les

vendanges en cours et la vinification à sa cave « Gambades ». Plus de 170 personnes dont pas mal de nouveaux habitants y participèrent. Marilyne de « Pizza Célestine » était là avec son camion depuis 11h pour satisfaire les commandes.

M. Bruno GANDON représenta Carpentras, pour Mazan passage amical de Jean Louis BOURRIE pendant la matinée et Jean-François CLAUD resta toute la journée. M. Navello malade n'a pu se joindre à nous. L'absence d'élus habitants des Garrigues fut remarquée.



Le pique-nique sous les grands chênes fut très convivial, dura fort longtemps et fut agrémenté par Franck venu en voisin nous jouer quelques morceaux de musique.

Le manège pris d'assaut par tous les enfants ne désemplit pas ainsi que le toboggan. Je pense que notre investissement fut vite remboursé. Gros succès pour la tombola organisée par André BOS.

A 14h30 Nadine et ses cavalières des «Écuries de l'Auzon» arrivèrent avec les poneys attendus depuis le matin par les enfants. Ils furent des dizaines à monter dessus pour promener.

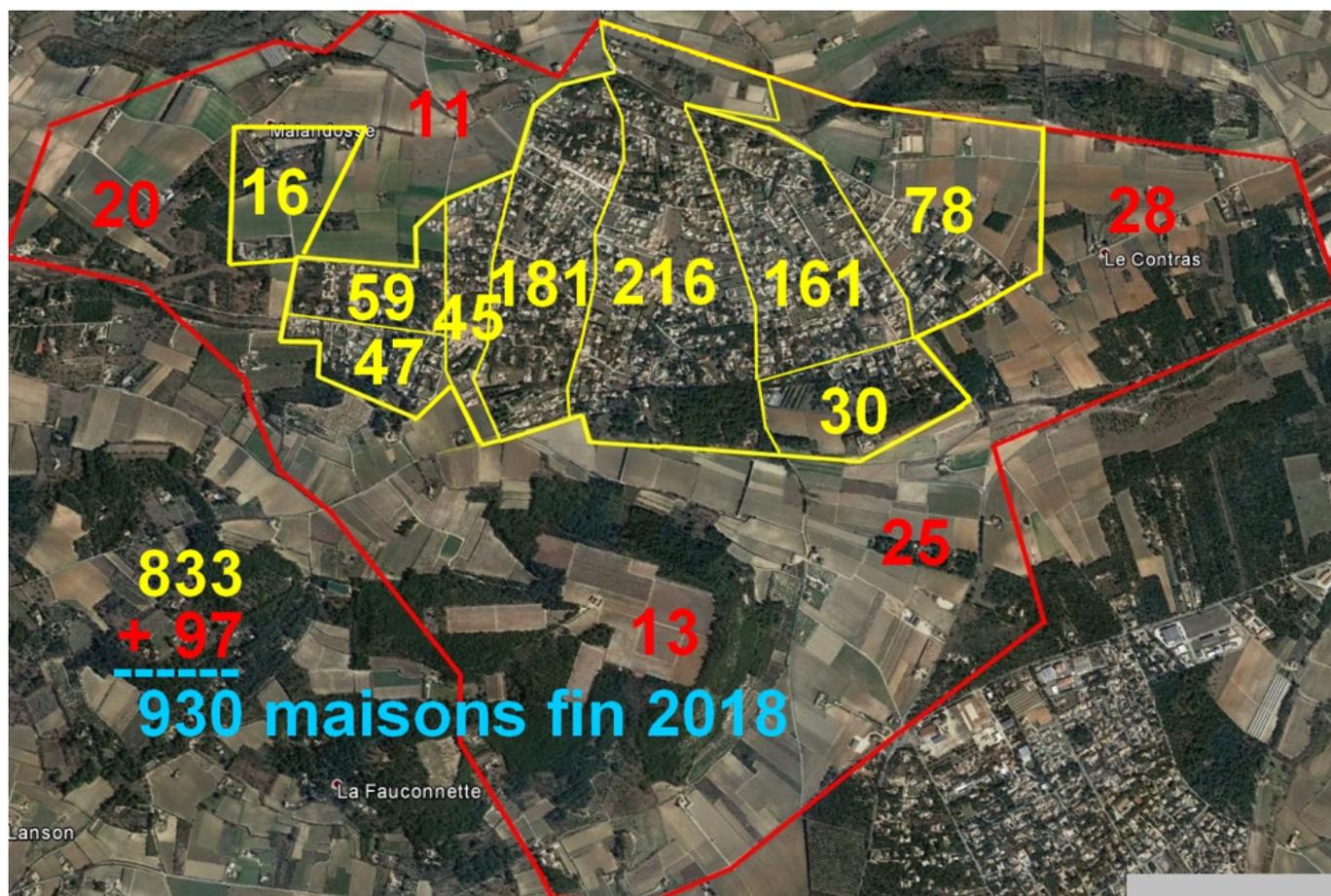
Vers 15h Jean-Marine Desprez amena un groupe observer la nature dans les environs.

A 17h30 ce fut la fin. Le manège s'arrêta faute de carburant dans le groupe électrogène. A noter la quasi absence de déchets sur le sol bravo à vous tous. A 18 h tout était rangé.

L'HABITAT DANS LES GARRIGUES

J'ai demandé plusieurs fois en vain au service de l'urbanisme le nombre de maisons sur les Garrigues, j'ai fini par les compter moi même. Pour faciliter le travail j'ai découpé le quartier en différentes zones, la zone englobée en rouge est celle où nous distribuons notre bulletin annuel. Le comptage a été arrêté fin 2018 en rajoutant les constructions en cours visibles depuis nos chemins.

En me servant des dernières statistiques, en moyenne 2,4 habitants par logement, **je trouve 2232 personnes sur le quartier soit plus du tiers de la population de Mazan.** Cela est un minimum car de nouvelles constructions sont en cours et quelques maisons disposent de plusieurs logements.



Ce bulletin étant distribué à toutes les familles des Garrigues, nous l'avons mis à la disposition de la mairie de Mazan et de la COVE pour avoir vos avis.

Questionnaire de la mairie de Mazan :

La mise en place en test des stops aux croisements Teyssières/Garrigues, Piedmarin 1 et Piedmarin 2 ont pour but de ralentir les véhicules et de diminuer le transit de ceux qui se servent des Teyssières et Amandiers comme raccourcis.

- 1 : pensez vous après expérimentation que les stops mis en place améliorent la sécurité sur les chemins Teyssières, Garrigues, Piedmarin 1 et 2 : OUI NON (*barrez la mention inutile*)
 2 : Si NON à la question précédente préféreriez vous des cédez le passage donc priorité à droite : OUI NON
 3 : Souhaitez vous en complément des rétrécissements de voies par endroits : OUI NON

Questionnaire sur les transports urbains :

- 1 : Dans votre famille combien de personnes les utilisent : Scolaire : ... Non Scolaire : ...
 2 : en moyenne combien de fois par semaine : Scolaire : ... Non scolaire : ...
 3 : Si 0 : Si les passages étaient toutes les heures les prendriez-vous : OUI NON
 4 : En cas de mise en place d'un service à la demande (autour de 4€) l'utiliserez vous ? : OUI NON

Questionnaire pour l'association :

- 1 : Combien de personnes dans votre logement : ...
 2 : Depuis combien d'années habitez vous les Garrigues : ...
 3 : Malgré les dangers de la pollution lumineuse (voir blog) et le fait que nous sommes en campagne voulez vous plus d'éclairage : OUI NON
 4 : Si cheminement piéton/vélo sécurisé vers Mazan l'utiliserez vous : OUI NON
 5 : Commentaires et quels équipements pour la communauté aimeriez vous avoir :

.....

Vous pourrez amener vos réponses à l'assemblée générale ou les déposer chez :

- Hans Kruisbrink 427 chemin Saint Donat (trésorier)
 - Annie Caizergue : 1131 chemin des Teyssières (vice-présidente)
 - Luc Cathala : 2154 La Venue de Pernes (président)
 Ou les envoyer à garrigues.legue@gmail.com - **MERCI**- Bulletin et questionnaire sont téléchargeables sur le blog.

Rejoignez-nous pour animer et embellir la vie dans nos quartiers.

Le formulaire d'adhésion est téléchargeable sur notre blog : garrigues.hautetfort.com



FORMULAIRE D'ADHÉSION

à renvoyer au trésorier : Hans Kruisbrink, n° 427 Ch. Saint Donat -84380 MAZAN ou par mail à : garrigues.legue@gmail.com - Inscrivez-vous à la newsletter sur notre site : <http://garrigues.hautetfort.com>

Nom, prénom.....

Adresse postale.....

adresse mail téléphone.....

- J'adhère à l'Association des Quartiers des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras et je joins un chèque de 10 euros pour ma cotisation annuelle (à l'ordre de l'Association)
 Je demande l'envoi du bulletin annuel par courrier postal (adhérents n'ayant pas internet)
 Je souhaite contribuer à la vie de l'association : indiquez éventuellement dans quel domaine (secrétariat, communication, informatique, organisation, droit, technique, environnement...etc)

Fait à le signature